



EXTRAIT N°44/2021 DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 22 MARS 2021

Date de la
convocation :
Le 16 mars 2021

Nombre de
conseillers
municipaux
En exercice 33

En début de
séance :
Présents 26
Procurations 1
Absents 3
Excusés 3

**En cours de
Séance :**
Présents 28
Procurations 1
Absents 3
Excusés 1

L'an deux mil vingt et un, le vingt-deux du mois de mars, le Conseil Municipal régulièrement convoqué en session ordinaire s'est réuni dans la salle des délibérations de la mairie de Saint Joseph sur convocation, sous la présidence de M. ADELE Claude, 1^{er} adjoint ;

PRESENTS : le Maire, M. Yan MONPLAISIR.

Adjoints : Mme MIEVILLY Eliane, M. CACLIN Laurent, Mme CATHERINE Marie-Lyne, M. RETINOIR Joël, Mme LAMIN Marie-Josée, M. NAPOLY Raymond, Mme DUBO Corinne, Mme LEGIEL Eliane,

Conseillers municipaux : M. ARETO Joseph, M. FERDINAND Thierry, Mme CAVALIER DOURE Sandrine, Mme CARIN Jocelyne, Mme MARLIACY Danielle, M. THELESTE Johan, M. BERNABE Cédric, M. ROSELET Jean-Christophe, Mme DUCADOS Anne-Caroline, M. DELPHIN Laurent, M. PALIX Pierre, Mme FRANCOIS Francine, M. SAINT-HONORE Laurent, M. ATHANASE Rémy, M. MARLET Camille, Mme OSTALIE MORVILLIER Marie Clarisse, M. MARLET Daniel.

ABSENTS EXCUSES : Mme MENCE Marielle, (procuration à M. DELPHIN Laurent), Mme LARAIRIE Sylvia.

ABSENTS NON EXCUSES : Mme BEAUJOLAIS Marie-José, Mme CARDOU Josiane, M. ADELAIDE Michel.

ASSISTANTS



M. Jean-Claude JEAN (DGS), M. Steeve SAINT-ELIE (DirCab), Mme Valentine CILPA (DGA1), Mme Claudine NELLA, Mme Rose-Aimée DOUARVILLE-BLAISE (Assistante DGS), M. Victor VELAYE (Dirfin), Mme Muriel VAUTOR (DSCVA), Mme Géraldine ALONZEAU (DAJR), M. Alain BONHEUR (DST), Mme Françoise DORE (DCE), M. José SOUDOUROM (DSU).

Le quorum étant atteint, le président déclare la séance ouverte à dix-sept heures et trente-cinq minutes et procède à la désignation du secrétaire de séance, conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Mme Marie-Lyne CATHERINE pressentie, déclare accepter la fonction de secrétaire de séance qui lui est proposée.

VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2020
BUDGET ANNEXE « ENERGIES RENOUVELABLES »

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- Vu la délibération du Conseil Municipal du 27 juillet 2020 adoptant le Budget annexe « Energies Renouvelables » de l'exercice 2020 ;
- Vu le Compte Administratif de l'exercice 2020 du budget annexe « Energies renouvelables » de la ville de Saint-Joseph présenté par le maire Yan MONPLAISIR, ainsi qu'il suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT
DEPENSES

Chap	Intitulés	Total Prévu 202	Total Réalisé 2020
011	Charges à caractère général	10 000,00	
66	Charges financières	54 905,00	50 700,00
67	Charges exceptionnelles	105 721,00	105 720,49
042	Opération d'ordre de transfert entre sections	148 355,00	148 355,00
023	Virement à la section d'investissement	26 740,00	
TOTAL DES DEPENSES		345 721,00	304 259,82

RECETTES

Chap	Intitulés	Total Prévu 2020	Total Réalisé 2020
70	Vente de produits fabriqués	220 721,00	210 282,00
74	Subvention et participation	40 000,00	40 000,00
77	Produits exceptionnels		
042	Opération d'ordre de transfert entre sections	85 000,0	84 369,74
TOTAL DES RECETTES		345 721,00	383 621,00

SECTION D'INVESTISSEMENT
DEPENSES

Chap	Intitulés	Total Prévu 2020	Total Réalisé 2020
001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	38 955,70	
16	Emprunts & dettes assimilées	80 000,00	80 000,00
21	Immobilisations corporelles	60 104,39	150 216,46
040	Opérations d'ordre de transfert entre section	85 000,00	84 369,74
041	Opérations d'ordre de transfert entre section	80 773,88	
TOTAL DES DEPENSES			395 990,34

RECETTES

Chap	Intitulés	Total Prévu 2020	Total Réalisé 2020
10	Dotation, fds divers & réserves	88 965,09	88 965,09
021	Virement section fonctionnement	26 740,00	
040	Opérations d'ordre de transfert entre section	148 355,00	148 355,00
041	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	80 773,88	
TOTAL DES RECETTES		344 833,97	237 320,09

Considérant que ce Compte Administratif est strictement conforme au Compte de Gestion tenu par le Receveur Municipal ;

- Ayant entendu l'exposé de son rapporteur
- La séance étant présidée par M. Claude ADELE, 1^{er} Adjoint au Maire

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité

DE VOTER le compte administratif 2020 de la ville.

Extrait certifié conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal.

Fait à Saint-Joseph, le 22 mars 2021

Certifié exécutoire compte
tenu de la transmission
en préfecture le

